

Parrainer ou être parrainé



Vous êtes satisfait de votre mutuelle de proximité !

**Devenez ambassadeur de la Mutuelle de France Alpes du Sud :
Un membre de votre entourage, famille, ami, collègue de travail
souhaite souscrire à une complémentaire santé ?**

Profitez de notre offre Parrainage !

Comment procéder ?

C'est simple :

1. Il vous suffit de communiquer votre numéro de contrat avec votre nom et prénom à votre filleul.
2. Votre filleul nous transmettra ces informations lors de son adhésion.

Le parrainage, c'est le partage, tout le monde y gagne !

Mes avantages ?

Pour vous
+
Pour lui

Faites vous plaisir grâce
aux chèques cadeaux
Tir groupé, à utiliser
dans de nombreuses
grandes enseignes.

Pour vous remercier
d'avoir fait connaître
votre mutuelle

un chèque cadeau
de **50 €***

*Offre valable pour toute adhésion annuelle, s'il adhère avant 60 ans,
non cumulable avec les autres offres promotionnelles.

Agenda

Aucun événement à venir.

[Tous les événements](#)

En direct du blog Viva !

Le 08 août 2022

« Situation explosive » aux urgences

Le 05 août 2022

Covid-19 : un patient sur huit garde des symptômes à long terme

Le 04 août 2022

Variole du singe : les tests sont remboursés

Le 03 août 2022

Santé sexuelle : connaissez-vous les CeGIDD ?

Le 01 août 2022

Coup de frein à la lutte contre le sida

Le 29 juillet 2022

Des vacances pour les enfants avec le Secours populaire

Le 28 juillet 2022

De plus en plus difficile de trouver un médecin traitant

Le 26 juillet 2022

L'été, mon assiette idéale

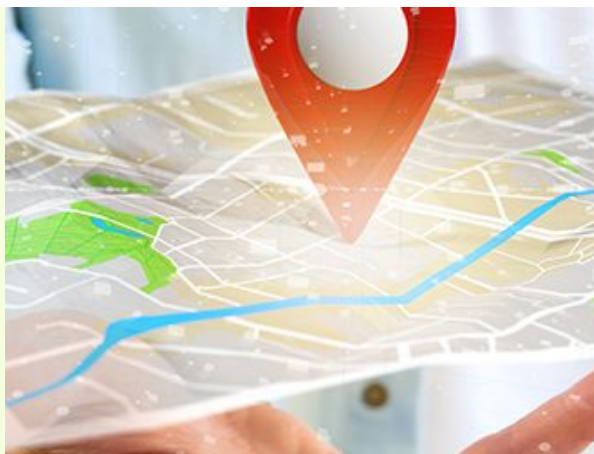
Le 25 juillet 2022

Moustique tigre : comment s'en protéger ?

Le 22 juillet 2022

La valise idéale pour les vacances

La proximité c'est être là avec vous et vos proches !



Un réseau de proximité



Qui sommes nous ?



Adhérer